

La sécurité routière à Sillery



Photo : © Pierre Lahoud 2013.


14/02/2017

Consultation publique sur la sécurité routière, quartier de Sillery

Vue axonométrique d'une partie du quartier de Sillery
en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Mémoire du Conseil de quartier de Sillery

Résolution

 <p>CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY</p>	<p>ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE Édifice Andrée-P.-Boucher 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6</p>	<p>Résolution</p>
---	---	--------------------------

Conseil d'administration
du **Conseil de quartier de Sillery**
(CQS)

Extrait du procès-verbal de la deuxième assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le mardi **14 février 2017** à 19 h, au Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel.

Dépôt du mémoire
- La sécurité routière à Sillery –
auprès de la SAAQ

RÉSOLUTION 17-CA-06

ATTENDU QUE le Conseil de quartier de Sillery (CQS) s'est doté d'un comité de circulation depuis 2007 ce qui témoigne de l'importance de cette réalité pour les citoyens, citoyennes.

Attendu que le Conseil de quartier s'intéresse à tous les aspects de la sécurité routière sur son territoire.

ATTENDU QUE le Conseil de quartier est engagé fermement dans la gestion des déplacements et des transports actifs.

ATTENDU QUE le Conseil de quartier adhère aux valeurs du développement durable.

ATTENDU QUE le Conseil de quartier participe à la table de concertation vélo des conseils de quartier par la résolution 15-CA-37, Orientation de la table de concertation pour le Plan directeur du réseau cyclable (PDRC).

Il est proposé par : Marc-André Maranda

Et appuyé par : Michel Langlois

IL EST RÉSOLU

DE DÉPOSER un mémoire dans la cadre de la consultation publique *La sécurité routière ça nous concerne tous !* de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Proposition adoptée à l'unanimité.

Pièce jointe : Mémoire du CQS, **La sécurité routière à Sillery**, 14 pages, 2017.

Envois :
Maître Pascal Landry, assistant-greffier, Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge.


Présidente

14 février 2017

Date

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA SECURITE ROUTIERE

Table des matières

RESOLUTION	2
CONTEXTE	3
ANALYSE DE LA PAROLE CITOYENNE	4
Le plan directeur du quartier de Sillery	4
Les rapports annuels du Conseil de quartier de Sillery	5
Chronologie 2006-2016	5
a) Aménagement (2)	5
b) Cyclistes (5) [Vélo et piste cyclable]	6
c) Piétons (11) [Enfants, familles, écoles]	6
d) Sécurité des véhicules (13) [Stationnement]	7
e) Véhicules lourds (14) [circulation de transit]	7
f) Vitesse au volant (15) [Circulation routière dans les quartiers résidentiels]	8
RECOMMANDATIONS	10
BIBLIOGRAPHIE	11
ANNEXES	i
1. Bilan routier de la région de la Capitale-Nationale, 2015	i
2. Plan d'action du Conseil de quartier de Sillery, 2015-2016	ii

Contexte

À sa réunion du 10 janvier 2017, le Conseil de quartier de Sillery (CQS) a décidé de répondre à l'invitation du monsieur Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, de chercher de nouvelles pistes de solution pour continuer d'améliorer le bilan routier de 2015. (Voir annexe 1)

Le Conseil a fêté son 10^e anniversaire et a célébré le 50^e anniversaire du site patrimonial déclaré de Sillery en 2014. Il a donc 12 ans d'expérience de l'écoute des résidents et résidentes qui permet de relayer la voix citoyenne à la Ville de Québec par le biais de l'Arrondissement Sainte-Foy - Sillery - Cap-Rouge (SF-S-CR).

En 2016-2017, le Conseil de quartier est composé des membres suivants :

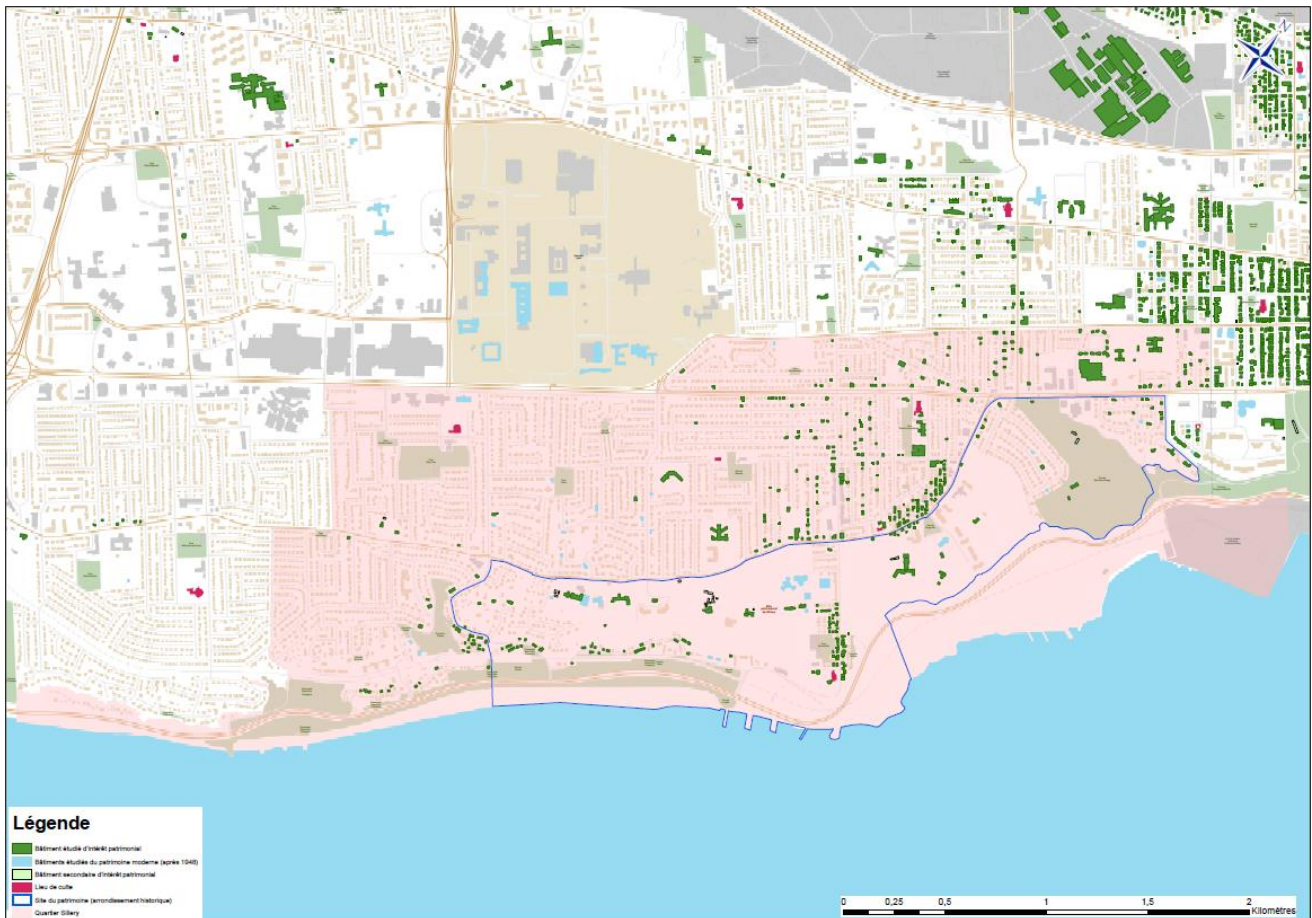
Élus :

Pierrette Vachon-L'Heureux, présidente	Gaétan Côté, trésorier	Luc Trépanier, secrétaire
Mélanie Bédard	Bénédicte Pelletier	Marc-André Maranda
Cooptés :		
Sylvie Dorion	Paul Shoiry , conseiller municipal	Michel Langlois

Le Conseil, fondé en 2004, est un organisme à but non lucratif qui représente, en 2011, 14 330¹ citoyens et citoyennes du quartier de Sillery, formé de l'ancienne ville de Sillery et d'une partie du secteur Saint-Yves de l'ancienne ville de Sainte-Foy. Il constitue un des moyens prévus par la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.R.V.Q. chapitre P-4) pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

¹ Source : Données sociodémographiques de la Ville de Québec et de ses quartiers (Aire 3-1), Profil de la population au lieu de résidence, Recensement 2011, Statistique Canada.

La carte ci-contre identifie l'aire [rose] du quartier de Sillery (756 hectares) et les limites [bleu] du site patrimonial déclaré de Sillery qui occupe presque le tiers du territoire (235 hectares).



Source : Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement et du développement urbain, Ville de Québec. 2017.

Les administrateurs et administratrices ont tenté, à partir de l'analyse d'une part des Rapports annuels et d'autre part du Plan directeur du quartier de Sillery, de caractériser les problématiques que soulève la sécurité routière sur leur territoire.

ANALYSE DE LA PAROLE CITOYENNE

Le plan directeur du quartier de Sillery

Dans le *Plan directeur du quartier de Sillery*, proposé par la Ville de Québec, sous l'intitulé Gestion des déplacements (page 13) on retrouve deux orientations :

- Assurer une bonne qualité des infrastructures routières, piétonnières et cyclables existantes. (9)
- Améliorer la gestion des déplacements. (10)

Les objectifs poursuivis sont :

- Améliorer la gestion de la circulation piétonnière.
- Améliorer la gestion de la circulation cyclable.
- Encadrer la circulation de transit dans les quartiers résidentiels.
- Améliorer la desserte et le confort du transport en commun.

Dans le *Plan d'action 2015-2016* (voir en annexe 2), tiré du *Plan directeur du quartier de Sillery* proposé par la Ville de Québec, l'orientation 10 a été retenue. Sous l'intitulé *Améliorer la gestion des déplacements*, on trouve l'objectif : Encadrer la circulation de transit dans les quartiers résidentiels. Cet objectif est poursuivi par deux actions :

- Suivre l'évolution de la circulation dans le secteur Saint-Yves et dans la côte de Sillery et ses environs.
- Améliorer la desserte nord-sud du quartier, plus spécifiquement vers l'Université Laval et les parcs industriels.

Le Conseil s'est engagé activement dans le projet de la Ville de Québec de développer le Plan directeur du réseau cyclable (PDRC) par son action à la table vélo des conseils de quartier.

Les rapports annuels du Conseil de quartier de Sillery

Pour regrouper les réflexions tirées des Rapports annuels, nous avons retenu les thèmes suivants :

- Aménagement, signalisation et entretien des infrastructures routières. (2)
- Cyclistes. (5)
- Piétons. (11)
- Sécurité des véhicules. (13)
- Véhicules lourds. (14)
- Vitesse au volant. (15)

Parmi les thèmes de sécurité routière proposés pour orienter les discussions de la consultation publique, le CQS a retenu les thématiques suivantes (*en couleur*) :

1. Alcool au volant	8. Fatigue au volant
2. <i>Aménagement, signalisation et entretien des infrastructures routières</i>	9. Jeunes conducteurs et éducation à la sécurité routière
3. Ceinture de sécurité et sièges d'auto pour enfants	10. Motocyclistes
4. Contributions d'assurance	11. <i>Piétons</i>
5. <i>Cyclistes</i>	12. Santé des conducteurs
6. Distractions au volant	13. <i>Sécurité des véhicules</i>
7. Drogues au volant	14. <i>Véhicules lourds</i>
	15. <i>Vitesse au volant et Circulation routière dans les quartiers résidentiels</i>

Source : <https://consultation.saaq.gouv.qc.ca/documentation/>

Chronologie 2006-2016

a) Aménagement (2)

2009

- En février 2009, une résolution portant sur l'Harmonisation de la réglementation sur l'urbanisme (RVQ 1400 et RA3VQ 86) est déposée. Le mémoire du conseil de quartier de Sillery sur l'harmonisation de la réglementation sur l'urbanisme est adopté.

« Le mémoire fait notamment mention que les problèmes anticipés de congestion, de pollution et de gaspillage des ressources sont déjà présents dans le quartier de Sillery et affectent la qualité de vie des citoyens. L'intensité de la circulation sur les artères principales et la congestion sont des nuisances actuelles. La situation géographique du quartier de Sillery fait en sorte que ces problèmes ne pourront que s'aggraver. Le mémoire propose des pistes d'action et quelques approches pour remédier à cette situation (ex. : mesures d'apaisement de la circulation). Il réitère les orientations et les objectifs du Plan de quartier de Sillery en cette matière, et propose des objectifs : entretenir et améliorer les voies de circulation existantes; améliorer la gestion de la circulation piétonnière en aménageant un réseau utilitaire et récréatif de voies piétonnières relié aux réseaux de la Ville; améliorer la gestion de la circulation véhiculaire; améliorer la gestion de la circulation cyclable en aménageant un réseau utilitaire et récréatif de voies cyclables relié aux réseaux de la Ville. »

(Page 25, Rapport annuel 2009.)

2013-2015

- Le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du site patrimonial de Sillery et ses environs a été adopté le 21 décembre 2015 à la suite d'une longue période de consultation publique qui a mis en lumière la problématique d'une circulation routière excessive sur le territoire d'un site patrimonial. La densification amenée par le développement immobilier ainsi autorisé a pour conséquence une augmentation de circulation automobile.

2016-2017

- Le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du pôle urbain Belvédère, secteur de l'avenue de Ploërmel, devrait intégrer le paramètre de la sécurité. L'objectif affirmé de ce PPU est la densification d'un environnement mixte

(résidentiel et lieu d'affaires) par la construction d'immeubles de bureaux. Déjà aux prises avec des problèmes significatifs aux heures de pointe, comme le soulignait le mémoire déposé par les résidents de l'avenue de Ploërmel, les citoyens et citoyennes des rues qui avoisinent les édifices de l'Industrielle Alliance anticipent une recrudescence de la circulation automobile lorsque les projets de construction seront réalisés.

b) Cyclistes (5) [Vélo et piste cyclable]

2007

- R09-CA-03 : Projet de piste cyclable sur le boulevard René-Levesque. Adopter le mémoire produit dans le cadre de la consultation de la Ville sur son projet de réseau cyclable déposé en novembre 2007.

2014

- Une table de concertation des conseils de quartier concernant le Plan directeur du réseau cyclable (PDRC) de la Ville de Québec est mise en place pour harmoniser les visions des différents conseils de quartier. Le réseau cyclable de la ville demeure une préoccupation. Le PDRC de la Ville de Québec sera proposé en 2015.

2015

- Par sa résolution 15-CA-15, le Conseil formule une demande d'aménagement des corridors de transport actifs dans le secteur Saint-Yves, 10 mars 2015.

« Le conseil demande que la Ville de Québec continue à consentir des efforts pour rendre le cœur du secteur Saint-Yves de plus en plus adapté au transport actif sécuritaire (résolution 15-CA-15 Demande d'aménagement des corridors de transports actifs dans le secteur Saint-Yves, 10 mars 2015). Le conseil s'inspire de l'étude de l'Institut national de santé publique du Québec, Potentiel piétonnier et utilisation des modes de transport actifs pour aller au travail au Québec. Ajoutons que le comité Solidarité familles et sécurité routière offre l'activité J'aime mon quartier. »

2015

- Le conseil de quartier, par la résolution 15-CA-20 du 14 avril, appuie la constitution et la participation à la Table de concertation vélo des conseils de quartiers, et demande une consultation publique à ce sujet par la résolution 15-CA-22 également du 14 avril. La résolution 15-CA-37 du 9 juin entérine l'orientation prise par la Table.

c) Piétons (11) [Enfants, familles, écoles]

2009

- Les problèmes de sécurité routière et de circulation pour les piétons et les enfants (à l'extrémité de l'avenue Holland, des boulevards Laurier et René-Lévesque, et autres intersections) sont discutés au Conseil.

2009

- Les plans de déplacement *À l'école à pied ou à vélo* et la vitesse excessive sur certaines rues (ex. rue Marie-Victorin).

Plan de déplacement, école Saint-Michel : Une résolution demande au directeur de l'Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge d'examiner la faisabilité et la pertinence des recommandations de ce Plan en vue de leur intégration des recommandations dans l'éventuel Plan d'action découlant du Plan directeur du quartier de Sillery.

R09-CA-38 Sécurité des piétons sur le boulevard Laurier : Appuyer la démarche citoyenne et demander à la Ville de Québec d'analyser dans les meilleurs délais la situation mentionnée dans les attendus, en vue d'implanter dès que possible une solution acceptable devant assurer la sécurité des piétons et des cyclistes qui traversent le boulevard Laurier entre le boisé de l'Université et le pavillon Lemieux de l'Université Laval à la hauteur des deux abribus du parcours n° 11 du RTC.

2010

- Le projet *Mon école à pied ou à vélo* à l'école Saint-Yves de la Commission scolaire des Découvreurs est présenté au Conseil.

2011

- Les citoyens et les citoyennes expriment leurs préoccupations concernant le projet de garderie dans la rue du Père-Massé.
- Les projets « Mon école ou à pied à vélo » sont en cours de réalisation dans le quartier.

2015

- Le Conseil souligne l'importance de la 6^e campagne annuelle de sensibilisation à la sécurité dans les secteurs Saint-Yves – Saint-Louis-de-France – Sillery.

2016

- La Ville de Québec met sur pied un projet pilote pour faciliter les déplacements culturels des jeunes.

2016

- Depuis 2009, *Solidarité familles et sécurité routière* lance une campagne annuelle de sensibilisation à la sécurité routière dans les secteurs de Saint-Yves/Saint-Louis-de-France/Sillery. Rappelons que *Solidarité familles et sécurité routière* a pour mission de s'engager activement dans son milieu afin d'améliorer la qualité de vie des résidents de ses quartiers résidentiels en ce qui concerne la sécurité routière et le développement durable de saines habitudes de vie.

d) Sécurité des véhicules (13) [Stationnement]

2006

- Consultation publique tenue le 20 juin. Celle-ci visait l'uniformisation du système de vignettes de stationnement dans le secteur de l'avenue Maguire. Le conseil de quartier a recommandé cette option en y ajoutant les éléments suivants :
 - Date de renouvellement au premier juillet plutôt qu'au premier octobre.
 - Instaurer un système de vignettes temporaires.
 - Appliquer avec plus de rigueur la réglementation actuelle.

2007

- Consultation publique tenue le 27 juin. Le Conseil de quartier de Sillery a appuyé la proposition présentée par l'Arrondissement qui avait pour objectif d'instaurer un système de permis de stationnement dans toutes les rues exception faite de Jean-De Quen, Lapointe et Sauvé section nord-est. De plus, il était question de limiter le stationnement à 60 minutes de 8 h à 16 h sur les rues où le permis sera instauré.

2009

- Le stationnement (rue Dickson, secteurs Saint-Yves et Charles-Huot, les rues Maguire, Sheppard, Bergerville et le chemin Saint-Louis).
 - R09-CA-01 Stationnement sur rue : Appliquer une réduction de la durée du stationnement sur rue tout en ayant une approche souple qui tienne compte du contexte de chaque secteur; mettre en place une procédure pour le dépôt de pétitions visant à modifier la réglementation sur une artère en particulier; avoir une vision globale (urbanisme) du développement du secteur afin de ne pas contribuer à l'augmentation du nombre de véhicules dans le quartier.
 - R09-CA-30 Stationnement dans le secteur commercial de Sillery : Demander à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge une action concrète pour faire respecter le règlement de stationnement dans le quadrilatère formé par les rues Maguire, Sheppard, Bergerville et chemin Saint-Louis.

2013

- Le conseil de quartier a fait part de ses préoccupations au sujet des problèmes de stationnement sur l'avenue Maguire et des plans de la Ville de Québec pour rendre le stationnement payant sur cette artère commerciale.

e) Véhicules lourds (14) [circulation de transit]

2011

- La circulation de transit dans le secteur Saint-Yves fait l'objet de plaintes de façon récurrente de la part des citoyens et des citoyennes.
 - « Les administrateurs se réjouissent des efforts de l'Arrondissement et de la Ville visant le contrôle de la circulation dans le quartier. En effet, l'utilisation de stèles radar indiquant la vitesse et les moyens

pris pour diminuer les inconvénients dus à la circulation de transit dans le secteur Saint-Yves sont à mentionner. Cependant, la correspondance et les interventions des citoyens montrent que le problème de circulation de transit est récurrent et augmente en intensité, et ce, malgré les interventions de la Ville. La réflexion se poursuit et les autorités examinent les moyens qui permettront d'en arriver à une solution globale. Le quartier Saint-Yves restera une des priorités du conseil de quartier en 2012. »

2011

- Le projet de corridors de transports du comité Saint-Yves est en cours de réalisation dans le quartier.

2012

- Secteur Saint-Yves. Les préoccupations, les problèmes et les projets rapportés par les citoyens et les citoyennes et surtout des dangers et difficultés engendrés par la circulation de transit demeurent présents.

2013

- L'Étude de qualification du chemin Saint-Louis (Chemin du Roy) et l'analyse du site patrimonial de Sillery (PPU de Sillery) amènent les citoyens et les citoyennes à constater les dangers de la circulation automobile devant les institutions scolaires et aux environs des abribus. La vitesse sur cette route patrimoniale est excessive même si la signalisation indique 50km/h.

f) Vitesse au volant (15) [Circulation routière dans les quartiers résidentiels]

2007

- Le 13 février, le conseil de quartier mandate la présidente pour former un **comité de circulation** à la suite des demandes des citoyens. Ce comité témoignera de cette importante problématique. Trois secteurs prioritaires furent retenus afin de concentrer les activités du comité : 1) La rue Dickson; 2) L'avenue Maguire et ses environs; 3) Le secteur Saint-Yves.

2008

- Le problème de circulation de transit dans le quartier Saint-Yves revient à l'ordre du jour. Ce dossier est l'une des priorités d'intervention du comité et faisait déjà l'objet de recommandations en 2007.

2008

- Problèmes de circulation dans le secteur des rues Lapointe et Triquet, de l'avenue Charles-Huot et du boulevard Laurier. On note que la Ville reconnaît l'évidence l'existence d'un problème de circulation de transit à l'heure de pointe du soir.

2009

- On note l'augmentation de la circulation routière (ex. : rues Roméo-Vachon et Teillet).

2009

- La résolution 09-CA-29 sous le titre *Citoyens de la rue Ploërmel* invite à appuyer les citoyens dans leur requête et demander le respect du règlement d'urbanisme actuel dans le projet Esso au 1280, Grande Allée Ouest.

2010

- La circulation et les déplacements dans le secteur de l'Externat Saint-Jean-Berchmans sur le chemin Saint-Louis sont problématiques. À la suite de ses observations, le conseil a pris soin de porter une attention particulière à la gestion des déplacements dans sa révision des objectifs et des actions du *Plan directeur de quartier*.

2013

- Le conseil de quartier salue les initiatives de la Ville pour concrétiser l'ouverture durant toute l'année de la côte Gilmour. Cette action aura pour effet de diminuer le problème de circulation de transit dans le quartier.

2014

- La situation du trafic dans le quartier Saint-Yves reste problématique pour les citoyens et les citoyennes. Les mesures prises par la Ville ont aidé à diminuer le problème de la circulation, mais le suivi automnal promis par la Ville n'est pas encore fait.

2015

- Le conseil de quartier adresse une lettre d'appui à l'assistant-greffier de l'Arrondissement SF-S-CR pour un aménagement viable le 9 septembre et revient à la charge avec la résolution 15-CA-49 Circulation routière de la rue Nelles datée du 13 octobre, pour insister sur l'intégration des mesures d'atténuation demandées.

2016

- Le conseil de quartier appuie la pétition des citoyens et des citoyennes de la rue Nelles demandant un effort supplémentaire pour atténuer la circulation d'automobiles.

Recommandations

Le Conseil de quartier de Sillery recommande les actions suivantes.

- Quelques années après sa fondation en 2004, le Conseil de quartier s'est doté d'un comité de circulation et souhaiterait voir tous les conseils de quartiers faire de même. L'activité de ce comité depuis 2007 a permis de traiter les plaintes des citoyens et citoyennes de manière soutenue et d'en tirer une analyse pertinente. Le Conseil constate que les questions de circulation et par contre de sécurité routière sont fréquemment à l'ordre du jour et correspondent à un souci constant de la communauté.
- Le Conseil rappelle que l'aménagement des rues devrait être réalisé en fonction de la vitesse autorisée des quartiers résidentiels. Cette mise en relation entre l'aménagement physique et la vitesse automobile est souvent ignorée et pourtant le Conseil constate que celle-ci est essentielle aux règlements de circulation.
- Le Conseil rappelle que l'aménagement des rues doit assurer la convivialité des usages viaires et des modes de transport actif et adhère ainsi au Plan de mobilité durable, 2010, de la Ville de Québec. La mobilité durable vient appuyer les efforts de sécurité routière pour les déplacements.
- Le Conseil souhaite que les changements de vitesse affichés soient accompagnés d'un aménagement viaire adapté à la nouvelle limite de vitesse et que cet aménagement permette un ajustement de comportement qui rendrait la circulation plus sécuritaire.
- Le Conseil souhaite voir la SAAQ encourager la mise sur pied de regroupements de citoyens et de citoyennes dédiés à la sécurité routière sur le modèle que nous connaissons à Sillery *Solidarité familles et sécurité routière* à l'image de la Fête des voisins qui offre un soutien à l'organisation des activités.
- Le Conseil encourage la SAAQ à exiger des autorités municipales qu'elle prenne un soin particulier de la gestion de la circulation de transit dans nos quartiers résidentiels afin de garantir une qualité de vie à la collectivité.
- Enfin le Conseil souhaite voir les autorités s'intéresser au *Mouvement vélosympathique*, un programme de soutien et une démarche de certification favorisant l'émergence d'une culture vélo, c'est donner aux Québécois des collectivités où il fait bon vivre !
- L'expérience du Conseil dans la gestion de la parole des citoyens amène à conclure que, outre la densification urbaine inévitable, le secret de la sécurité routière réside principalement dans le contrôle de la vitesse de déplacement. La conduite automobile sur les autoroutes environnant le quartier engendre une vitesse automobile insuffisamment contrôlée. Une vigilance plus grande en matière de non-respect évident de la vitesse affichée sur nos rues doit être exercée par les autorités municipales.

Le Conseil appuie à l'avance tous les efforts qu'entreprendra la Société de l'assurance automobile du Québec pour faire appel à la responsabilité citoyenne en la matière puisque :

« Être citoyen, c'est être conscient de ses droits et de ses devoirs. La cité n'a pas pour rôle de l'aider, de le rendre libre, de le protéger, lui-même est censé contribuer à la cité. »

Edgar Morin, Page 154, Au péril des idées, Les grandes questions de notre temps,
Tariq Ramadan/Edgar Morin, Archi-Poche, 2014.

Bibliographie

ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DU CHEMIN SAINT-LOUIS, Caractérisation des paysages du chemin Saint-Louis, Rapport final, Annexe\U, 171 pages, 2012.

GESTION DE LA VITESSE SUR LE RÉSEAU MUNICIPAL EN MILIEU URBAIN, Guide à l'intention des municipalités, Ministère des Transports du Québec et Table québécoise de la sécurité routière, 62 pages, 2015.

GUIDE DE CONCEPTION GÉOMÉTRIQUE DES RUES DE LA VILLE DE QUÉBEC, Ville de Québec, 66 pages, 2008.

MOUVEMENT VÉLOSYPATHIQUE, Un programme de certification pour les collectivités et les organisations, Vélo Québec, http://www.velo.qc.ca/files/file/mvs/MVS_livret.pdf

PLAN D'ACTION DU QUARTIER DE SILLERY, CQS, 2015-2016.

PLAN D'ACTION, Plan directeur du quartier de Sillery, Ville de Québec, 19 pages, 2014.

PLAN DE CONSERVATION DU SITE PATRIMONIAL DE SITE PATRIMONIAL DE SILLERY, Ministère de la Culture et des Communications, 122 pages, 2013.

PLAN DIRECTEUR DU QUARTIER DE SILLERY, CQS, 2007-2010.

PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME (PPU) DU PÔLE URBAIN BELVÉDÈRE, Ville de Québec, Version de l'avant-projet, 56 pages, 2016. Version du rapport de consultation, 19 pages, 2016.

PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME (PPU) DU SITE PATRIMONIAL DE SILLERY ET SES ENVIRONS, Ville de Québec, Version préliminaire, 114 pages, 2015. Version avec modifications, 24 pages, 2015.

LA GESTION DES CORRIDORS ROUTIERS, Aménagements routiers dans la traversée des agglomérations, Ministère des Transports, 140 pages, 1997.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ÇA NOUS CONCERNE TOUS !, Document de consultation publique, Société de l'assurance automobile du Québec, 60 pages, 2016.

RAPPORT DE CONSULTATION SUR LE PLAN DE MOBILITÉ DURABLE, Pour vivre et se déplacer autrement, Service des communications Consultations publiques, 7 Ville de Québec, 9 pages, 2010.

RAPPORTS ANNUELS, 2004 à 2016, Conseil de quartier de Sillery. Site internet : https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/sillery/Visualiser.ashx?id=2595

VISION DES DÉPLACEMENTS À VÉLO, Ville de Québec, 40 pages, mai 2016.

C:\Users\Utilisateur\Desktop\Luc-dossiers\Conseil de Quartier de Sillery\SAAQ 02-03-2017\CQS-SAAQ Mémoire 14-02-2017-3.doc

Secrétariat de la consultation publique sur la sécurité routière
Société de l'assurance automobile du Québec
Case postale 19600, succursale Terminus
333, boulevard Jean-Lesage, C-4-12
Québec (Québec) G1K 8J6

Annexes

1. Bilan routier de la région de la Capitale-Nationale, 2015



INDICATEURS STATISTIQUES RÉGIONAUX	CAPITALE-NATIONALE	QUÉBEC
Population en 2015	737 455	8 263 600
Titulaires de permis de conduire en 2015	493 554	5 330 564
Véhicules en circulation au 31 décembre 2015	573 359	6 310 810
Accidents avec dommages corporels en 2015	2 232	27 917
Accidents avec dommages matériels seulement en 2015	7 871	70 699
Total des accidents en 2015	10 103	98 616
Décès en 2015	27	361
Victimes blessées gravement en 2015	150	1 576
Total des victimes en 2015	3 067	37 351
Proportion des conducteurs décédés qui ne portaient pas la ceinture, pour les automobiles et les camions légers, de 2011 à 2015	25,0 %	30,7 %
Piétons victimes d'un accident en 2015	225	2 805
Taux de décès pour 100 000 habitants en 2015	3,7	4,4
Taux d'accidents pour 10 000 titulaires de permis en 2015	204,7	185,0
Proportion des décès attribuables à la vitesse, par rapport à l'ensemble des victimes, toutes causes confondues, de 2011 à 2015	36,2 %	35,1 %
Proportion des titulaires de permis âgés de 16 à 24 ans, de 2011 à 2015	9,7 %	9,8 %
Proportion des conducteurs âgés de 16 à 24 ans impliqués dans un accident avec dommages corporels, de 2011 à 2015	21,5 %	21,6 %
Proportion des titulaires de permis âgés de 65 ans ou plus, de 2011 à 2015	18,5 %	17,3 %
Proportion des conducteurs âgés de 65 ans ou plus impliqués dans un accident avec dommages corporels, de 2011 à 2015	11,4 %	10,7 %
Nombre de conducteurs décédés ayant subi un test d'alcoolémie, de 2010 à 2014*	61	813
Proportion des conducteurs avec de l'alcool dans le sang parmi les conducteurs décédés ayant été testés, de 2010 à 2014*	31,1 %	44,4 %
Proportion des conducteurs avec un taux d'alcoolémie supérieur à 80 mg/100 ml parmi les conducteurs décédés ayant été testés, de 2010 à 2014*	24,6 %	35,1 %

* Résultats du jumelage des rapports d'accident et des dossiers du Bureau du coroner.
Source : Direction de la recherche et du développement en sécurité routière, avril 2016

2. Plan d'action du Conseil de quartier de Sillery, 2015-2016

PLAN D'ACTION 2015-2016

EN LIEN AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'ARRONDISSEMENT POUR SILLERY	RESPONSABLE
Orientation 4 : Améliorer la qualité des aménagements urbains. (Page 5)	
Objectif : Améliorer la signalisation touristique et historique	
Action 1 ; Évaluer la pertinence d'adopter un affichage particulier pour l'arrondissement historique (le site patrimonial) de Sillery.	Pierrette Vachon-L'Heureux Luc Trépanier
Action 2 ; Évaluer la pertinence d'implanter une signalisation indiquant le site historique de Sillery aux entrées de celui-ci et sur les grands axes routiers à proximité.	Pierrette Vachon-L'Heureux Luc Trépanier
Orientation 5 : Encadrer l'intégration architecturale et paysagère des développements résidentiels et commerciaux et préserver les caractéristiques patrimoniales du quartier. (Page 8).	
Action 1 ; Soutenir le Comité citoyen sur la densification respectueuse et veiller à la protection du territoire de l'aréna.	Gaétan Côté Mélanie Bédard
Action 2 ; Suivre le dossier de caractérisation du Chemin Saint-Louis.	Pierrette Vachon-L'heureux
Orientation 6 : Protéger et mettre en valeur les arbres et la forêt urbaine. (Page 10).	
Objectif : Sensibiliser la population à l'entretien et à la conservation du couvert végétal	
Action 1 ; Soutenir Québec Arbres.	Teresa Esponda Cruz Gaétan Côté
Orientation 10 : Améliorer la gestion des déplacements. (Page 13).	
Objectif : Encadrer la circulation de transit dans les quartiers résidentiels	
Action 1 ; Suivre l'évolution de la circulation dans le secteur Saint-Yves et dans la côte de Sillery et ses environs.	Gerrit Dogger
Action 2 ; Améliorer la desserte nord-sud du quartier, plus spécifiquement vers l'Université Laval et les parcs industriels.	Gerrit Dogger
Orientation 11 : Diversifier et promouvoir l'offre d'activités de loisirs, de sports et de culture afin de répondre aux besoins des différentes clientèles. (Page 16)	
Objectif : Planifier l'entretien et la réfection ou le renouvellement des équipements sportifs, récréatifs et culturels	
Action 1 : Suivre l'évolution du dossier de l'aréna Jacques-Côté et les rénovations des parcs du Buisson et Saint-Michel.	Mélanie Bédard

DOSSIERS À SURVEILLER	RESPONSABLE DU SUIVI
Plan de conservation du site patrimonial Démarche de la Coalition	Pierrette Vachon-L'Heureux Luc Trépanier
Phase 3 de la Promenade Samuel-De Champlain CCNQ	Pierrette Vachon-L'Heureux Luc Trépanier
Belvédère/René-Lévesque Réseau cyclable (PDRC)	Pierrette Vachon-L'Heureux
Sentiers piétonniers et cyclistes Automne 2015	Gerrit Dogger
Autre	
Autre	

DOSSIERS À DÉVELOPPER EN COLLABORATION	RESPONSABLE DU SUIVI
Table des présidents et des présidentes de conseil de quartier	Pierrette Vachon-L'Heureux
Cycle de conférences CQ4SP, 3^e édition	Pierrette Vachon-L'Heureux Luc Trépanier
Société d'histoire de Sillery	Le Conseil
Société de développement commerciale de Maguire	Le Conseil

Référence : **Plan d'action**, Plan directeur du quartier de Sillery, Bilan de mise en œuvre, Arrondissement SF-S-CR, 20 pages, juin 2014.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016

Pierrette Vachon-L'Heureux, Présidente Josée Gingras	Luc Trépanier, Secrétaire Teresa Esponda Cruz	Gaétan Côté, Trésorier Christine Herman	Mélanie Bédard Gerrit Dogger
---	--	--	---------------------------------

C:\Users\Josette\Desktop\Copie-Josette\Luc-dossiers\Conseil de Quartier de Sillery\Secrétariat 2014\Suivi des dossiers\PLAN D'ACTION CQS 2015-2016-1.doc